

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2589

17 octobre 2013

SOMMAIRE

3 Etoiles S.à r.l.	124241	Mobey S.A.	124258
Adapam S.A.	124265	Molson Coors European Finance Company	124252
Allnex IP S.à r.l.	124242	Mont Blanc Investment S.A.	124257
Amazon EU S.à r.l.	124226	NATLAND Finance S.à r.l.	124252
Amazon Media EU S.à r.l.	124227	Noble Holding International S.à r.l.	124257
Amigo Luxembourg S.A.	124227	NPF Soparfi B S.à r.l.	124257
Aries Investment S.à.r.l.	124262	Olifant Luxco S.à r.l.	124230
Arkadia Investments S.A.	124262	OSL Amerika Sàrl	124253
Associated Dexia Technology Services ..	124231	PPI Holdings Luxembourg Sàrl	124251
Bourgogne Investissement S.C.A.	124265	Q Logistics 1	124256
Cerep Ares S.à.r.l.	124256	Safindi	124230
Clinique Privée du Dr. E. Bohler	124254	Sandton Conduit S.à r.l.	124228
Compton S.à r.l.	124253	Sandton Conduit S.à r.l.	124232
Cosby S.à r.l.	124255	Sandton Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	124235
Fall Co 1 S.à r.l.	124270	Silvatrade A.G.	124260
Georgia-Pacific Finance Consolidation S.à r.l.	124234	Sitronics Finance S.A.	124261
GigaMedia Europe Limited	124226	Skye Systems	124259
Grant Thornton Tax & Accounting	124255	Stanley Munich 2 S.à r.l.	124260
Greischer Import Export S.à r.l.	124254	Stanley Munich 3 S.à r.l.	124259
GSCP Sigma (Lux) II S.à r.l.	124227	Steyt & Cie	124260
GSCP VI AA One Parallel Holding S.à r.l.	124226	Steyt & Cie	124259
GSCP VI North Holdings S.à r.l.	124230	Trina Solar (Luxembourg)	124261
GSCP V S.à r.l.	124231	Tundra Capital Management Fund	124261
GSLP I Offshore A S.à r.l.	124255	Tyco International Holding S.à r.l.	124238
GSLP I Onshore S.à r.l.	124256	Villefranche S.à r.l.	124231
GS Treasure S.à r.l.	124228	W2007 Parallel Vernal S.à r.l.	124251
InoITech S.à r.l.	124228	W2007/W2008 Orurse Holding B S.à r.l. .	124241
Locinvest S.A.	124253	White Gate S.A.	124251
Lux Flight Solutions S.A.	124252	Wind Acquisition Finance II S.A.	124237
M-INVEST S.A.	124253	Yank S.A.	124241

GSCP VI AA One Parallel Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 210.494,40.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 133.062.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.
- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Marielle STIJGER
Gérante

Référence de publication: 2013123077/23.

(130149497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

GigaMedia Europe Limited, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 111.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 151.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2013.

Référence de publication: 2013124214/10.

(130150934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Amazon EU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 37.500,00.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 101.818.

Par décision de l'associé unique de la Société en date du 2 août 2013, il a été décidé de reconnaître la démission de Monsieur Allan Lyall en tant que gérant de la Société, avec effet au 2 août 2013.

Par décision de l'associé unique de la Société en date du 15 août 2013, il a été décidé de reconnaître la démission de Monsieur Shaun McCabe en tant que gérant de la Société, avec effet au 24 août 2013.

Suite à ces résolutions, le conseil de gérance de la Société sera dès lors composé de:

- Timothy J. Leslie;
- Xavier Garambois;
- Eva Gehlin; et
- Jorrit van der Meulen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Pour Amazon EU S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2013124598/21.

(130151521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Amazon Media EU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.

R.C.S. Luxembourg B 112.767.

Par décision de l'associé unique de la Société en date du 31 juillet 2013, il a été décidé de reconnaître la démission de Monsieur Allan Lyall en tant que gérant de la Société, avec effet au 31 juillet 2013.

Par décision de l'associé unique de la Société en date du 12 août 2013, il a été décidé de reconnaître la démission de Monsieur Shaun McCabe en tant que gérant de la Société, avec effet au 24 août 2013.

Suite à ces résolutions, le conseil de gérance de la Société sera dès lors composé de:

- J. Timothy Leslie;
- Xavier Garambois;
- Eva Gehlin; et
- Jorrit van der Meulen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Pour Amazon Media EU S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013124600/21.

(130152087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Amigo Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 7, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 146.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013124602/10.

(130151787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

GSCP Sigma (Lux) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.150.484,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 132.513.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013123073/23.

(130149449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

GS Treasure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 127.966.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.
- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013123072/23.

(130149452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Sandton Conduit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 177.136.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013123330/11.

(130149969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

InoITech S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6590 Weilerbach, 21, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 156.811.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of July.

Before Maître Roger ARRENSDORFF, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

1. Daniil GORDIJENKO, consultant, residing in 1339 GW Almere, Regenboogweg 104 (The Netherlands);
2. Dionis GORDIENKO, bank employee, residing in 08150 Boyarka, Lychenko Str. 92 (Ukraine);
3. Viacheslav GORDIENKO, consultant, residing in 04212 Kiev, Timoshenko Str. 4a (Ukraine),

shareholders of the company InoITech S.à r.l., having its registered office in L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon, registered with R.C.S. of Luxembourg under the number B 156.811, incorporated by a deed enacted on 15th November, 2010, by Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 113 of 20th January, 2011, modified by a deed established by the undersigned notary on the 4th day of February, published in the said Memorial C, number 996 of 13th May, 2011.

The appearing party sub 2. here represented by Daniil GORDIJENKO, prequalified, by virtue of two proxies given on July, 24, 2013.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties take the following resolutions:

First resolution

They decide to transfer the registered office from Luxembourg to Berdorf, and then to modify the first paragraph of the article 3 of the statutes as follows:

" **Art. 3. First paragraph.** The registered office of the Company is established in Berdorf."

Second resolution

The registered office is established in L-6590 Weilerbach, 21, route de Diekirch.

Nothing else being on the agenda, that meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit traduction française du texte ci-dessus:

L'an deux mille treize, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. Daniil GORDIJENKO, consultant, demeurant à 1339 GW Almere, Regenboogweg 104 (Pays-Bas);
2. Dionis GORDIENKO, employé de banque, demeurant à 08150 Boyarka, Lycenko Str. 92 (Ukraine);
3. Viacheslav GORDIENKO, consultant, demeurant à 04212 Kiev, Timoshenka Str. 4a (Ukraine),

associés de la société InoITech S.à r.l., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B156.811, constituée suivant acte du notaire Carlo WERSANDT de Luxembourg en date du 15 novembre 2010, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 113 du 20 janvier 2011, modifiée pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 4 février 2011, publié au dit Mémorial C, numéro 996 du 13 mai 2011.

Les comparants sub 2. et 3., ici représentés par Daniil GORDIJENKO, susdit, agissant en vertu de 2 procurations sous seing privées lui délivrées en date du 24 juillet 2013.

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le notaire instrumentant et les comparants, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Les comparants prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils décident de transférer le siège social de Luxembourg à Berdorf et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 3 des statuts comme suit:

" **Art. 3. Premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Berdorf."

Deuxième résolution

Ils fixent l'adresse de la société à L-6590 Weilerbach, 21, route de Diekirch.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée. Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Daniil GORDIJENKO, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 août 2013. Relation: LAC/2013/36335. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2013.

Référence de publication: 2013123104/74.

(130149342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

GSCP VI North Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 896.375,49.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.055.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant

- GS Lux Management Services Sarl, gérant

- Dominique LE GAL, gérant

- Michael FURTH, gérant

- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013123079/23.

(130149495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Olifant Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.069.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2013.

Référence de publication: 2013123256/11.

(130149835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Safindi, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 23.371.

Extrait du PV de L'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 14 août 2013.

Les personnes suivantes sont nommées comme administrateurs, en date du 14/08/2013 pour une période de 5 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes 2017, en remplacement de Monsieur Marc Maes B-3140 Keerbergen, Denedreef 22 et de Monsieur Christian Van Meerbeeck B-2610 Wilrijk, Pastoor De Konincklaan 45.

- Mme. Els VERBRAECKEN, demeurant à B-2820 Bonheiden, 19 Kerseleerveld (Belgique)

- Mr. Tom LENAERTS, demeurant à B-2450 Meerhout, 22 Gestelsesteenweg (Belgique);

Le mandat d'administrateur délégué est donné, en date du 14/08/2013, pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes 2013 à:

- Mme. Els VERBRAECKEN, demeurant à B-2820 Bonheiden, 19 Kerseleerveld (Belgique)

Le mandat de réviseur d'entreprises de la société Deloitte Audit S.à.r.l., établie et ayant son siège social à; L-2220 Luxembourg, 560 rue de Neudorf, est renouvelé pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes 2013.

Référence de publication: 2013123348/20.

(130149743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

GSCP V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.201.150,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 117.403.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Michele TITI CAPPELLI, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013123075/23.

(130149447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Villefranche S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 119.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013123866/10.

(130150553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

"ADTS" ou "DTS", Associated Dexia Technology Services, Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 119.041.

Par décision du Conseil d'administration du 25 septembre 2012 Monsieur Laurent Pulinckx a été nommé Membre du Comité de direction d'ADTS, pour une durée indéterminée, avec signature de catégorie A.

Ainsi, à la date du 25 septembre 2012, le Comité de direction est composé des membres suivants, tous nommés pour une durée illimitée, à l'adresse professionnelle:

Atrium Business Park, 23, ZA Bourmicht, L-8070 Bertrange:

Monsieur Danny Janssens, Président

Monsieur Jean-Marc Peeters, Vice-Président

Monsieur Luc Adriaenssen, Membre

Monsieur Laurent Pulinckx, Membre

Luxembourg, le 28 Aout 2013.
Associated Dexia Technology Services
Société anonyme
23, Z.A. Bourmich L-8070 Bertrange
Signature

Référence de publication: 2013123925/21.

(130150513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Sandton Conduit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 177.136.

In the year two thousand and thirteen, on the eight day of August.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, temporarily absent, and who will remain the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

Sandton Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a notarial deed of Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg, on 25 April 2013, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1456, dated 19 June 2013, having its registered office at 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.091, hereby represented by Cecile Rechstein, Lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal on August 5 and 7, 2013, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Sandton Conduit S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a notarial deed of Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg, on 26 April 2013, published in the Mémorial on 2 July 2013 number 1567 and which Articles been have amended for the last time by a notarial deed of the undersigned notary on 2 May 2013 published in the Memorial on 9 July 2013 number 1637, having its registered office at 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.136 (the "Company"),

hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 14.1 of the articles of incorporation of the Company (the "Articles"), according to which "if there is only one Shareholder, the Sole Shareholder has all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing", and article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended from time to time:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles by creating a new paragraph (5.6) in order to allow the increase of the issued share capital of the Company through contributions other than in cash, so as to be read as follows:

" **5.6.** Shares may be subscribed either through a contribution in cash or through a contribution in kind."

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of eighty-seven thousand five hundred Euros (EUR 87,500.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to one hundred thousand Euros (EUR 100,000.-), by the issue of eight hundred seventy-five (875) new shares (the "New Shares"), each of these New Shares having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) and being issued on the same terms and conditions as the existing shares of the Company, to be fully paid-up and subscribed as follows:

Subscription and Payment

(A) The Sole Shareholder subscribes for the New Shares.

(B) The New Shares are paid-up by a contribution in kind consisting in part of a debt held by the Sole Shareholder against the Company, amounting to eighty-seven thousand five hundred Euros (EUR 87,500.) (the "Contribution").

(C) The Contribution will be entirely allocated to the share capital of the Company.

(D) Evidence of the value of the Contribution has been given to the notary by a valuation report which shows that the managers of the Company have confirmed that the value of the Contribution is at least equal to the nominal value of the New Shares. The valuation report shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles to reflect the decisions taken under the preceding resolution, so as to be read as follows:

"The share capital is fixed at one hundred thousand Euros (EUR 100,000.-) represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each (the "Shares")."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint as new manager of the Company Ismael Mota De Almeida, born on 9 August 1990 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing at 57, avenue de Luxembourg, L-4950 Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand seventy-five Euro (EUR 1,075.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le huitième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier restera dépositaire de la présente minutes.

A COMPARU:

Sandton Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg par un acte notarié de Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, du 25 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1456, en date du 19 juin 2013, ayant son siège social au 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.091, ici représentée par Cecile Rechstein, Avocate à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de deux procurations données sous seing privé les 5 et 7 août 2013, qui, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci,

étant l'associé unique (l'«Associé Unique») de Sandton Conduit S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg par un acte notarié de Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, du 26 avril 2013, publié au Mémorial le 2 juillet 2013 numéro 1567 et dont les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte dudit Maître ARRENSDORFF le 2 mai 2013 publié au Mémorial le 9 juillet 2013 numéro 1637, ayant son siège social au 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.136 (la «Société»),

prend ici les résolutions suivantes en conformité avec les disposition de l'article 14.1 des statuts de la Société (les «Statuts»), aux termes duquel «s'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé Unique exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit», et en conformité avec l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée de temps à autre:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts en créant un nouveau paragraphe (5.6) afin de permettre l'augmentation du capital social de la Société par des apports autres qu'en numéraire, qui aura désormais la teneur suivante:

«Les parts sociales peuvent être souscrites soit par un apport en numéraire soit par un apport en nature.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt sept mille cinq cents Euros (87.500,-EUR) afin d'élever son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) à cent mille Euros (100.000,- EUR), par l'émission de huit cent soixante-quinze (875) nouvelles parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) et ayant été émise aux

mêmes termes et conditions que ceux des parts sociales existantes de la Société, devant être entièrement libérées et souscrites comme suit:

Souscription et libération

(A) L'Associé Unique souscrit aux Nouvelles Parts Sociales.

(B) Les Nouvelles Parts Sociales sont libérées par un apport en nature correspondant à une partie de la créance détenue par l'Associé Unique à l'encontre de la Société, d'un montant de quatre-vingt sept mille cinq cents Euros (87.500 EUR) (l'«Apport»).

(C) L'Apport sera entièrement alloué au capital social de la Société.

(D) La preuve de la valeur de l'Apport a été donnée au notaire dans un rapport d'évaluation par lequel les gérants de la Société ont confirmé que la valeur de l'Apport est au moins égale à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales. Le rapport d'évaluation restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les décisions prises en vertu de la résolution précédente, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent mille Euros (100.000.- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de cent Euros chacune (100,-EUR) (les «Parts Sociales»).»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer comme nouveau gérant de la Société Ismael Mota De Almeida, né le 9 August 1990 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant son adresse professionnelle au 57, avenue de Luxembourg, L-4950 Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué sans nul préjudice à mille soixante-quinze Euros (1.075,- EUR).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: RECHSTEIN, DECKER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 août 2013. Relation: LAC/2013/37531. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2013.

Référence de publication: 2013123329/137.

(130149720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Georgia-Pacific Finance Consolidation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 35.283,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 154.688.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par les résolutions du 31 juillet 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- que la liquidation de la Société est à considérer comme définitivement accomplie et clôturée,
- que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq (5) ans au siège social de l'associé unique de la Société,
- que les fonds restants dans la Société seront utilisés pour régler les factures et impôts en suspens et que le solde bancaire créditeur éventuel ultérieur sera versé à l'associé unique de la Société,
- que le compte bancaire sera clôturé en finalité de tous les paiements. Pour extrait conforme.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 28 août 2013.

Pour extrait conforme
 ATOZ SA
 Aerogolf Center - Bloc B
 1, Heienhaff
 L-1736 Sennigerberg
 Signature

Référence de publication: 2013123043/25.

(130149670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Sandton Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 51, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 177.091.

In the year two thousand and thirteen, on the eight day of August.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, temporarily absent, and who will remain the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

Sandton Credit Opportunities Master Fund II, LP, an exempted limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Limited Partnerships, Cayman Islands under number WK-50986, represented by its general partner, Sandton Credit Opportunities II GP LLC, a US limited liability company, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, registered with the State of Delaware companies' register under number 5008278, hereby represented by Cecile Rechstein, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on August 7, 2013, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, Sandton having its registered office at 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.091, incorporated by a notarial deed of Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing in Luxembourg, on 25 April 2013, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1456, dated 19 June 2013,

hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 14.1 of the articles of incorporation of the Company (the "Articles"), according to which "if there is only one Shareholder, the Sole Shareholder has all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing", and article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended from time to time:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles by creating a new paragraph (5.6) in order to allow the increase of the issued share capital of the Company through contributions other than in cash, so as to be read as follows:

" **5.6.** Shares may be subscribed either through a contribution in cash or through a contribution in kind."

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of eighty-seven thousand five hundred Euros (EUR 87,500.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to one hundred thousand Euros (EUR 100,000.-), by the issue of eight hundred seventy-five (875) new shares (the "New Shares"), each of these New Shares having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) and being issued on the same terms and conditions as the existing shares of the Company, to be fully paid-up and subscribed as follows:

Subscription and Payment

- (A) The Sole Shareholder subscribes for the New Shares.
- (B) The New Shares are paid-up by a contribution in kind consisting in part of a debt held by the Sole Shareholder against the Company, amounting to eighty-seven thousand five hundred Euros (EUR 87,500.) (the "Contribution").
- (C) The Contribution will be entirely allocated to the share capital of the Company.

(D) Evidence of the value of the Contribution has been given to the notary by a valuation report which shows that the managers of the Company have confirmed that the value of the Contribution is at least equal to the nominal value of the New Shares. The valuation report shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles to reflect the decisions taken under the preceding resolution, so as to be read as follows:

"The share capital is fixed at one hundred thousand Euros (EUR 100,000.-) represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each (the "Shares")."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint as new manager of the Company, Ismael Mota De Almeida, born on 9 August 1990 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), residing at 57, avenue de Luxembourg, L-4950 Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg.

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand seventy-five Euro (EUR 1,075.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le huitième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier restera dépositaire de la présente minutes.

A COMPARU:

Sandton Credit Opportunities Master Fund II, LP, une société en commandite (exempted limited partnership), constituée selon les lois des Iles Caïman, ayant son siège social au c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïman, enregistrée auprès du Registre des Sociétés en Commandite des Iles Caïman sous le numéro WK50986, représentée par son associé gérant commandité, Sandton Credit Opportunities II GP LLC, une société à responsabilité limitée américaine, ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du registre des sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 5008278, ici représentée par Cécile Rechstein, Avocate à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 7 août 2013, qui, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci,

étant l'associé unique (l' «Associé Unique») de Sandton Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 51, route de Thionville, L-2611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.091, constituée suivant acte notarié de Maître Roger ARRENSDORF, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 avril 2013, publié dans le Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, (le «Mémorial») numéro 1456, en date du 19 juin 2013,

prend ici les résolutions suivantes en conformité avec les disposition de l'article 14.1 des statuts de la Société (les «Statuts»), aux termes duquel «s'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé Unique exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit», et en conformité avec l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée de temps à autre:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts en créant un nouveau paragraphe (5.6) afin de permettre l'augmentation du capital social de la Société par des apports autres qu'en numéraire, qui aura désormais la teneur suivante:

«Les parts sociales peuvent être souscrites soit par un apport en numéraire soit par un apport en nature.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt sept mille cinq cents Euros (87.500,-EUR) afin d'élever son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) à cent mille Euros (100.000,- EUR), par l'émission de huit cent soixante-quinze (875) nouvelles parts sociales (les «Nouvelles Parts Sociales»), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales ayant une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) et ayant été émise aux

mêmes termes et conditions que ceux des parts sociales existantes de la Société, devant être entièrement libérées et souscrites comme suit:

Souscription et Libération

(A) L'Associé Unique souscrit aux Nouvelles Parts Sociales.

(B) Les Nouvelles Parts Sociales sont libérées par un apport en nature correspondant à une partie de la créance détenue par l'Associé Unique à l'encontre de la Société, d'un montant de quatre-vingt sept mille cinq cents Euros (87.500 EUR) (l'«Apport»).

(C) L'Apport sera entièrement alloué au capital social de la Société.

(D) La preuve de la valeur de l'Apport a été donnée au notaire dans un rapport d'évaluation par lequel les gérants de la Société ont confirmé que la valeur de l'Apport est au moins égale à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales. Le rapport d'évaluation restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les décisions prises en vertu de la résolution précédente, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cent mille Euros (100.000.- EUR), représenté par mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de cent Euros chacune (100,-EUR) (les «Parts Sociales»).»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer comme nouveau gérant de la Société, Ismael Mota De Almeida, né le 9 August 1990 à Luxembourg (Grand- Duché de Luxembourg), ayant son adresse professionnelle au 57, avenue de Luxembourg, L-4950 Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué sans nul préjudice à mille soixante-quinze Euros (1.075,- EUR).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: RECHSTEIN, DECKER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 août 2013. Relation: LAC/2013/37530.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 28 août 2013.

Référence de publication: 2013123331/137.

(130149721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Wind Acquisition Finance II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1538 Luxembourg, 2, Place de France.

R.C.S. Luxembourg B 109.826.

—
Veuillez prendre note que l'extrait suivant remplace l'extrait déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 28 août 2013 sous la référence L130148608.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 17 décembre 2012

Monsieur David CATALA a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 22 août 2013

1. Monsieur David CATALA a été renouvelé dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

2. Monsieur Douwe TERPSTRA a été renouvelé dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. Monsieur Riccardo MARSILI a été renouvelé dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. La société anonyme ERNST & YOUNG a été renouvelée dans son mandat de commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 29 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *Wind Acquisition Finance II S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013123427/25.

(130150117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

Tyco International Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 381.751.876,55.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 122.091.

In the year two thousand and thirteen, on the twelfth day of August.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Tyco International Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under the number B 122091 and having a share capital of USD 381,751,876.55 (the Company). The Company was incorporated under Luxembourg law on 22 November 2006 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary, then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - number 54 of 26 January 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on 25 October 2012 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association, C N °2975 of 7 December 2012.

There appeared

Tyco International Finance S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 123550 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Cyrielle Thel, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy from the Sole Shareholder after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requests the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at USD 381,751,876.55 (three hundred and eighty-one million seven hundred fifty-one thousand eight hundred seventy-six United States Dollars and fifty-five cents) represented by 7,635,037,531 (seven billion six hundred thirty-five million thirty-seven thousand five hundred thirty-one) ordinary shares having a nominal value of USD 0.05 (five United States Cents) each;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. waiver of the convening notice;
2. amendment to the dates of the accounting year of the Company;
3. amendment to article 14 of the articles of the association of the Company in order to reflect the amendment under item 2. above;
4. grant of authority to any manager of the Company or any as well as to Bertrand Geradin, Emmanuel Lamaud and Cyrielle Thel, lawyers of Allen & Overy Luxembourg, each acting individually in the name and on behalf of the Company, to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the above agenda items on and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto; and
5. miscellaneous.

III. that the Meeting takes the following resolutions:

First resolution

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives the convening notices, considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves:

- to amend and hereby amends the dates of the accounting year of the Company, so that it shall commence on 28 September and end on 27 September of the following year; and
- that the current accounting year of the Company which started on 29 September 2012 shall end on 27 September 2013 rather than on 28 September 2013.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and hereby amends article 14 of the Articles in order to reflect the second resolution above, so that they shall henceforth read as follows:

" **Art. 14. Accounting year.** The Company's accounting year shall begin on 28 September and shall terminate on 27 September of the following year."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to authorize and empower any manager of the Company, as well as Bertrand Gérardin, Emmanuel Lamaud and Cyrielle Thel, lawyers of Allen & Overy Luxembourg, each acting individually in the name and on behalf of the Company, to see to and to accomplish any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the above resolutions, including but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, C and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

Estimate of Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 1,200.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le douze août.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Comparet

afin de tenir une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Tyco International Holding S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois ayant son siège social au 29 avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg, étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122091 et ayant un capital social de 381.751.876,55 USD (la Société). La Société a été constituée sous la loi Luxembourgeoise le 22 novembre 2006 en vertu d'un acte de Me Henri Hellinckx, notaire, de résidence alors à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C -numéro 54 du 26 janvier 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois, et pour la dernière fois le 25 octobre 2012 en vertu d'un acte de Me Henri Hellinckx, prénommé, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Association, C N°2975 of 7 décembre 2012.

Tyco International Finance S.A., une société anonyme de droit Luxembourgeois ayant son siège social au 29 avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123550 (l'Associé Unique),

ici représentée par Cyrielle Thel, avocate, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration de l'Associé Unique représenté à l'Assemblée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à 381.751.876,55 USD (trois cent quatre-vingt-un millions sept cent cinquante-et-un mille huit cent soixante-seize Dollars des Etats-Unis d'Amérique et cinquante-cinq cents) représenté par 7.635.037.531 (sept milliards six cent trente-cinq millions trente-sept mille cinq cent trente-et-une) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 USD (cinq cents des Etats-Unis d'Amérique) chacune;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. renonciation aux formalités de convocation;
2. modification des dates de l'année sociale de la Société;
3. modification de l'article 14 des Statuts en vue de refléter la modification sous le point 2. ci-dessus;
4. pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ainsi qu'à Bertrand Gérardin, Emmanuel Lamaud et Cyrielle Thel, avocats chez Allen & Overy Luxembourg, chacun agissant individuellement au nom et pour le compte de la Société, d'accomplir toutes formalités nécessaires avec les autorités Luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en rapport avec cet ordre du jour; et
5. divers.

III. L'Assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social votant étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, L'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été préalablement communiqué.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide:

- de modifier et, par les présentes, modifie les dates de l'année sociale de la Société, afin qu'elle débute le 28 septembre et se termine le 27 septembre de l'année suivante; et
- que l'année sociale en cours de la Société qui a débuté le 29 septembre 2012 se terminera le 27 septembre 2013 au lieu du 28 septembre 2013.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 14 des Statuts en vue de refléter la deuxième résolution ci-dessous, de sorte qu'il aura la teneur suivante:

« **Art. 14. Années sociale.** L'année sociale commence le 28 septembre et se termine le 27 septembre de l'année suivante. »

Quatrième résolution

L'Assemblée donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société ainsi qu'à Bertrand Gérardin, Emmanuel Lamaud et Cyrielle Thel, avocats chez Allen & Overy Luxembourg, chacun agissant individuellement au nom et pour le compte de la Société, d'accomplir toutes formalités nécessaires avec les autorités Luxembourgeoises relativement aux présentes résolutions, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourgeois et la publication d'extrait dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C et de manière générale accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.200.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de cette même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire la partie comparante, ledit mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: C. THEL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 août 2013. Relation: LAC/2013/38317. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 août 2013.

Référence de publication: 2013123385/150.

(130149818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.

3 Etoiles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 88, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 98.969.

—
Extrait de l'Assemblée du 30 juillet 2013 à 15 heures à Esch sur Alzette

Première résolution:

L'assemblée a décidé de transférer le siège social du 3, Rue Antoine Diederich L-4254 Esch Sur Alzette au 88, Route de Brill L-4042 Esch sur Alzette

Signature.

Référence de publication: 2013123920/12.

(130150548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Yank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.634.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2013.

YANK S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Administrateur

Référence de publication: 2013123916/14.

(130150353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

W2007/W2008 Ourse Holding B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.892.

—
L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013123913/23.

(130150637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Allnex IP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 179.896.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen,
on the twenty-second day of the month of August.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary residing in LUXEMBOURG, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed,

there appeared:

"Allnex (Luxembourg) & Cy S.C.A.", a société en commandite par actions, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 76, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies under number B172052

here represented by Mrs Nathalie HOULLE, lawyer, with professional address in Howald (Grand Duchy of Luxembourg),

by virtue of a proxy, given in Howald (Grand Duchy of Luxembourg), on 20 August 2013.

Said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Allnex IP S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any intellectual property and licence and to hold, manage, develop, sell or dispose of the same including but not limited by way of granting of licences for such consideration as the Company may think fit;

3.3 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.00) represented by twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one Euro (EUR 1.00) each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares.

5.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law.

6. Indivisibility of shares.

6.1. Each Share is indivisible.

6.2. A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that

representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

7.1. During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2. During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1. Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2. Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3. The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

8.1. The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2. If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3. If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gerance (the "Board of Managers").

8.4. A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

9. Powers of the managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1. if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2. if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3. any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

12.1. Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2. The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3. A Manager May appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4. The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5. A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6. A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the

avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7. The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

13.1. Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2. Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3. Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4. Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5. A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.6. A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7. A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8. If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

14. Business year.

14.1. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year.

15. Distributions on shares.

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid on a prorata basis.

16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders on a prorata basis.

17. Interpretation and Luxembourg law.

17.1. In these Articles:

17.1.1. a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2. the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2. In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and payment

The twelve thousand and five hundred (12,500) shares have been subscribed by "Allnex (Luxembourg) & Cy S.C.A.", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2013.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately nine hundred euro.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following person is appointed manager of the Company for an indefinite period:

- Mrs. Myriam DELTENRE, accountant, born on February 16, 1963 in Arlon, Belgium, residing at 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgium;

- Mr. Frederic FRANCESCONI, accountant, born on 2 May 1975 in Thionville, France residing at 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France;

- Mr. Duncan TAYLOR, Chief financial officer, born on August 22, 1962 in Dhekelia, British Overseas Territory, residing at Square Marie Curie 11, B-1070 Brussels, Belgium.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deuxième jour du mois d'août.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à LUXEMBOURG, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute,

a comparu:

«Allnex (Luxembourg) & Cy S.C.A.», une société en commandite par actions constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 76, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B172052,

ici représentée par Madame Nathalie HOULLE, avocat, demeurant à Howald (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 20 août 2013.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et nom. Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de «Allnex IP S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Sièg Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

- (a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou
- (b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts – notamment l'article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Sièg Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Sièg Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de sièg social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Sièg Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous droits de propriété intellectuelle et licences et de les détenir, les gérer, les mettre en valeur, de les vendre ou d'en disposer en autres par l'octroi de licences et ce pour une contrepartie financière que la Société jugera adapté;

3.3 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1.00) chacune (les «Parts Sociales»); ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de Vequity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales.

5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi.

6. Indivisibilité des parts sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique».

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

10. Représentation de la société. Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes son autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.

11. Agent des gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la ré-

munération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

13. Résolutions des associés.

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

15. Distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé au prorata.

16. Dissolution et liquidation.

16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés au prorata de leur détention dans la Société.

17. Interprétation et loi luxembourgeoise.

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

(c) un genre inclut tous les genres;

(d) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(e) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);

(f) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

17.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

17.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et libération

«Allnex (Luxembourg) & Cy S.C.A.», prénommée, a souscrit l'ensemble des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2013.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à neuf cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Myriam DELTENRE, comptable, née le 16 février 1963 à Arlon, Belgique, demeurant au 48, Le Pas de Loup, B-6791 Guerlange, Belgique;

- Monsieur Frédéric FRANCESCONI, comptable, né le 2 mai 1975 à Thionville, France demeurant au 23, Boucle Jacques Callot, F-57100 Thionville, France; et

- Mr. Duncan TAYLOR, Chief financial officer, né le 22 août 1962 in Dhekelia, Territoires d'Outre-Mer Britanniques, demeurant au Square Marie Curie 11, B-1070 Bruxelles, Belgique.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. HOULLE, C. WERSANDT.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 août 2013. Relation: EAC/2013/11130. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013123954/503.

(130151335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

W2007 Parallel Vernal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 130.261.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant
- GS Lux Management Services Sarl, gérant
- Dominique LE GAL, gérant
- Michael FURTH, gérant
- Véronique MENARD, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Marielle STIJGER
Gérante

Référence de publication: 2013123911/23.

(130150253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

White Gate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 158.525.

EXTRAIT

Il convient de noter que l'adresse personnelle de Monsieur Andre Seidelsohn est la suivante: 13A Hubertusstrasse, 13469 Berlin (Allemagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2013.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2013123897/14.

(130150211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

PPI Holdings Luxembourg Sarl, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 114.847.

Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 30 juin 2010 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés:

PPI Holdings Luxembourg Sàrl ayant son siège social jusqu'au 30 août, 2013 au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 114847

et,

Citco REIF Services (Luxembourg) SA ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 30 août 2013.

Citco REIF Services (Luxembourg) SA

Signatures

L'Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2013124399/17.

(130150921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Molson Coors European Finance Company, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 168.466.

—
Extrait des résolutions écrites prises en date du 22 août 2013

En date du 22 Aout 2013, les actionnaires de Molson Coors European Finance Company ("la Société") ont pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Monsieur David Heede en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet en date de 2 septembre 2013;

- De nommer Monsieur Pavel Herman, né le 29 avril 1971, a Prague, République Tchèque, résidant professionnel au Nadrazni 84, Prague 5, 15054 République Tchèque, en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 2 septembre 2013 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2013124344/20.

(130151258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Lux Flight Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 50, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 157.106.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013124310/10.

(130151116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

NATLAND Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 166.919.

—
Extrait des Résolutions de l'associé unique du 22 août 2013

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Johan Dejans en tant que Gérant de classe B, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Madame Elizabeth Timmer, née le 24 juillet 1965 à Zuidelijke IJsselmeerpolder (Pays-Bas), ayant comme adresse professionnelle 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que Gérant de classe B, pour une durée illimitée.

Le conseil de gérance sera désormais composé comme suit:

Gérant de classe A:

- Jan KOTATKO

Gérants de classe B:

- Richard BREKELMANS
- Elizabeth TIMMER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013124352/24.

(130150746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

M-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8028 Strassen, 24, rue Mathias Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 89.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour M-INVEST S.A.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013124315/11.

(130151170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

Locinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 71.220.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/09/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013124307/12.

(130151326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2013.

OSL Amerika Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle Piret.

R.C.S. Luxembourg B 132.213.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013124976/10.

(130151729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2013.

Compton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.310.

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 28 août 2013:

- acceptation de la démission de Monsieur Patrick van Denzen, de Madame Florence Marianne Rao et de Madame Xénia Kotoula en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;

- nomination, en remplacement des gérants démissionnaires, en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat et pour une durée illimitée, de Manacor (Luxembourg) S.A., ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- confirmation que le conseil de gérance de la Société est désormais composé du gérant suivant:

* Manacor (Luxembourg) S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2013.
Pour la Société
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2013123559/21.

(130150176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Clinique Privée du Dr. E. Bohler, Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 5, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 88.247.

—
Extraits des Assemblées Générales Ordinaires et des Conseils d'Administration:

- Conseil d'Administration de la Fondation François-Elisabeth du 30/03/2011
- Assemblée Générale Ordinaire de la Clinique Privée du Dr E. Bohler du 13/06/2012

Me Jean-Louis Schiltz

Adresse: 2, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg

nomination en tant qu'administrateur le 30/03/2011, puis Président

Fin du mandat: 2014

M. Claude Seywert

Adresse: 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg

Nomination en tant que Vice-Président le 13/06/2012

Fin du mandat: 2014

M. François Pauly

Adresse: 69, rte d'Esch, L-2953 Luxembourg

Nomination en tant qu'administrateur le 13/06/2012

Fin du mandat: 2014

Mme Sandra Thein

Adresse: 2, op der Haard, L-6917 Roodt-Syre

Nomination en tant qu'administrateur le 13/06/2012

Fin du mandat: 2014

A rayer:

M. Frank Wagener

Dr Raymond Lies

Mme Stéphanie Blaise

Direction Administrative

Clinique Privée Dr E. Bohler

5, rue Edward Steichen

L-2540 Luxembourg

Référence de publication: 2013123558/34.

(130150367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Greischer Import Export S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7622 Larochette, 48, rue Osterbour.

R.C.S. Luxembourg B 53.890.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par jugement rendu en date du 27 juin 2013, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée GREISCHER IMPORT EXPORT s.à r.l., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B53890, avec siège social à L-7622 Larochette, 48, rue Osterbour.

Ce même jugement a mis les frais à la charge du Trésor,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 16 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour le liquidateur Me Grégoire Chaste

Me Sophie Pierini

Référence de publication: 2013123649/20.

(130150569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

GSLP I Offshore A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.747.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant A de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant A de la Société de GS Lux Management Services Sarl, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant A
- GS Lux Management Services Sarl, gérant A
- Dominique LE GAL, gérant A
- Michael FURTH, gérant B
- Véronique MENARD, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Marielle STIJGER

Gérante

Référence de publication: 2013123652/23.

(130150159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Grant Thornton Tax & Accounting, Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 112.359.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013123648/10.

(130150242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Cosby S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 170.896.

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 28 août 2013:

- acceptation de la démission de Monsieur Patrick van Denzen, de Madame Florence Marianne Rao et de Madame Polyxeni Kotoula en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;

- nomination, en remplacement des gérants démissionnaires, en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat et pour une durée illimitée, de Manacor (Luxembourg) S.A., ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- confirmation que le conseil de gérance de la Société est désormais composé du gérant suivant;

* Manacor (Luxembourg) S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2013.
Pour la Société
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2013123564/21.

(130150169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

GSLP I Onshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.795.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 09 août 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Maxime Nino en qualité de gérant A de la Société avec effet au 9 août 2013.

- la nomination avec effet au 09 août 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant A de la Société de GS Lux Management Services Sarl ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 88045

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 9 août 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, gérant A
- GS Lux Management Services Sarl, gérant A
- Dominique LE GAL, gérant A
- Michael FURTH, gérant B
- Véronique MENARD, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Marielle STIJGER
Gérante

Référence de publication: 2013123655/23.

(130150156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Cerep Ares S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 113.155.

EXTRAIT

Il apparait que M. Guy Harles, gérant de la Société, a changé son adresse professionnelle et demeure désormais professionnellement au 14, rue Erasme, 2082 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2013.

Référence de publication: 2013123575/13.

(130150481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2013.

Q Logistics 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.500,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 162.944.

EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 5 septembre 2013 a renouvelé les mandats des gérants.

- Mrs Stéphanie GRISIUS, M, Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant.
- Mr Manuel HACK, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant.
- Mr Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, gérant.

- Mr Timothy THORP, chartered accountant, 12, Charles II Street, SW1Y 4QU Londres, Royaume-Uni, gérant.
Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour Q LOGISTICS 1

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013126719/18.

(130153921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

NPF Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 120.084.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013126686/12.

(130154275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Noble Holding International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 800.725.820,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 147.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2013.

Pour Noble Holding International S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013126684/12.

(130153840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Mont Blanc Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 99.782.

Extrait du procès-verbal d'une réunion de l'assemblée générale tenue au siège social le 25 juillet 2013

1. L'Assemblée décide de remplacer, au poste d'administrateur, Monsieur Benoît LEJEUNE par Madame Isabelle HAMER demeurant professionnellement à Bohey 36 L-9647 DONCOLS et ce, à dater du 1^{er} juillet 2013 pour une durée de 6 ans.

En outre, elle décide de remplacer, au poste d'administrateur, Monsieur Arnaud SCHREIBER par Madame Marie-Rose HARTMAN demeurant professionnellement à Bohey 36 L-9647 DONCOLS et ce, à dater du 1^{er} juillet 2013 pour une durée de 6 ans.

Enfin, l'Assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Moysse DARGAA, domicilié Rue du Bois 72 L-8049 STRASSEN, et ce à dater du 1^{er} juillet 2013 pour une durée de 6 ans.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale de 2019.

Le Conseil d'administration, à l'instant réuni, décide de nommer au poste d'administrateur-délégué Monsieur Moysse DARGAA, et ce à dater du 1^{er} juillet 2013 pour une durée de 6 ans.

A dater du 1^{er} juillet 2013, le Conseil d'Administration est composé de trois administrateurs:

- Monsieur Moysse DARGAA, administrateur et administrateur-délégué
- Madame Isabelle HAMER, administrateur
- Madame Marie-Rose HARTMAN, administrateur

2. L'Assemblée décide de renouveler, pour une durée de 6 ans, le mandat de Commissaire aux comptes de FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B34.813 et ayant son siège social Route d'Esch 7 à L-1470 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2019.

3. En outre, l'Assemblée décide de transférer le siège social de la société de Avenue J.F. Kennedy 44 L-1855 Luxembourg à Route d'Esch 7 L-1470 Luxembourg et ce, à dater du 1^{er} juillet 2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013126656/30.

(130153693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Mobey S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 161.979.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 19 juillet 2013

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société Mobey S.A. qui a procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises agréé comme suit:

Conseil d'Administration:

Le mandat des Administrateurs étant échu, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat des Administrateurs sortant:

- Monsieur Aguilar Marc, né le 15/10/1961 à Dudelange (Luxembourg), demeurant au 3, rue Joseph Schroeder, L-6981 Rameldange, Luxembourg, et exerçant la profession de directeur général - COO BDEL, Administrateur;

- Monsieur Karim-Alexandre Rochegude, né le 19/01/1979 à Villeneuve d'Ascq (France), demeurant à 29, boulevard Gustave Jacquemart L-1833 Luxembourg, et exerçant la profession de Directeur Général de Mobey S.A., Administrateur;

- Monsieur Paul Helminger, né le 28/10/1940 à Esch sur Alzette (Luxembourg), demeurant à 55, Rue Michel Rodange L-2430 Luxembourg et exerçant la profession d'Administrateur chez HotCity SA, Administrateur;

- Monsieur Patrick Muller, né le 01/06/1968 à Luxembourg, demeurant à 22, Rue Raymond Poincaré L-2342 Luxembourg et exerçant la profession de Gérant chez Fischer S.à.r.l., Administrateur;

- Monsieur Daniel Chatelain, né le 05/03/1959 à Créteil (France), demeurant à 441, Hillway Drive 94062 Californie, (USA), Administrateur;

- Monsieur Tostain Stéphane, né le 23/07/1967 à Ivry-sur-Seine (France), demeurant au 67, rue Grande F-77390 Champdeuil, France et exerçant la profession d'employé de banque chez BNP Paribas, Administrateur;

- Monsieur Patrick Austern né le 24/01/1965 à Vevey (Suisse), demeurant à 124, Croix de Ciselle F-06530 Cabris (France) et exerçant la profession de Chief Executive Officer chez Mobey SA, Administrateur;

Le mandat des administrateurs s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

L'Assemblée, conformément à l'article 60 de la loi 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales et à l'article 11 des statuts de la société, autorise le Conseil d'Administration à déléguer les pouvoirs de gestion journalière à l'administrateur Karim-Alexandre ROCHEGUDE.

Réviseur d'Entreprises agréé:

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du réviseur d'entreprise

- Ernst & Young S.A., siège social 7, rue Gabriel Lippman, L- 5365 Munsbach, RCS

Luxembourg B 47.771, Réviseur d'Entreprises agréé

Le mandat du Réviseur d'Entreprises agréé s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MOBEY S.A.

Référence de publication: 2013126655/40.

(130153666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Skye Systems, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 151.996.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Skye Systems

Société anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013127342/14.

(130154980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Stanley Munich 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 162.053.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 02 septembre 2013

1. M. François Pfister, demeurant professionnellement au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg a démissionné de sa fonction de gérant de classe B.

2. M. Amine Zouari, demeurant professionnellement au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a démissionné de sa fonction de gérant de classe B.

3. M. François Pfister, demeurant professionnellement au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg Luxembourg, a été nommé gérant de classe A avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

4. M. Maxence Monot, demeurant professionnellement au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé gérant de classe B avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

5. Constatation du changement de nom de M. Russel Perchard en M. Russell Proffitt-Perchard.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- M. François Pfister, (gérant de classe A);
- M. Nic Bernard, (gérant de classe A);
- M. Russell Proffitt-Perchard, (gérant de classe B);
- M. Maxence Monot (gérant de classe B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127325/25.

(130155106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Steyt & Cie, Société en Commandite simple.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 123.722.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013127328/10.

(130154730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Silvtrade A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 23, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 16.318.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, gehalten am 13. April 2012

Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden für eine Dauer von drei Jahre gewählt, Ihre Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung die über das Geschäftsjahr 2014 zu beschliessen hat:

- Herr Manfred RIEWER, Kaufmann, wohnhaft in D-54317 Osburg, Markenweg 22, Vorsitzender des Verwaltungsrates, Delegierter des Verwaltungsrates
- Herr Max RIEWER, Zahnarzt, wohnhaft in D-54317 Osburg, Markenweg 22
- Frau Marlis JUNK, Handelsfachwirtin, wohnhaft in L-5427 Greiveldange, Am Bongert 3, Delegierter des Verwaltungsrates

Zum Prüfer wird BDO AUDIT, société anonyme, L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle gewählt. Sein Mandat endet im Jahre 2013.

Luxembourg, den 5. September 2013.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Référence de publication: 2013127339/19.

(130154864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Stanley Munich 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 159.899.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 02 septembre 2013

1. M. François Pfister, demeurant professionnellement au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg a démissionné de sa fonction de gérant de classe B.

2. M. Amine Zouari, demeurant professionnellement au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a démissionné de sa fonction de gérant de classe B.

3. M. François Pfister, demeurant professionnellement au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg Luxembourg, a été nommé gérant de classe A avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

4. M. Maxence Monot, demeurant professionnellement au 40 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé gérant de classe B avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

5. Constatation du changement de nom de M. Russel Perchard en M. Russell Proffitt-Perchard.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- M. François Pfister, (gérant de classe A);
- M. Nic Bernard, (gérant de classe A);
- M. Russell Proffitt-Perchard, (gérant de classe B);
- M. Maxence Monot (gérant de classe B).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 septembre 2013.

Référence de publication: 2013127324/25.

(130155107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Steyt & Cie, Société en Commandite simple.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 123.722.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013127326/10.

(130154728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Trina Solar (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.772.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 147.461.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors du conseil de gérance de la Société en date du 6 septembre 2013 que le siège social de la Société est transféré du 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Il résulte également des mêmes résolutions que Monsieur Vincenzo Costanzelli, né le 12 décembre 1977 à San Giovanni Rotondo (Italie), ayant son adresse professionnelle au 23, rue de Beggen, L-1221 Luxembourg, est nommé délégué à la gestion journalière de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2013.

Pour TRINA SOLAR (Luxembourg)

Un mandataire

Référence de publication: 2013127378/19.

(130154685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Tundra Capital Management Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.254.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 26 avril 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs René Lopez, Jean-François Ruel, Alessandro Bottinelli et Madame Anne-Marie Goffinet, en qualité d'administrateurs, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014,

2. de réélire KPMG Luxembourg S.à.r.l., en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2014.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Pour Tundra Capital Management Fund

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Corinne ALEXANDRE / Valérie GLANE

- / Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2013127391/19.

(130155097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Sitronics Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 113.040.

Dépôt Complémentaire au dépôt numéro L130152516 déposé le 4 septembre 2013

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 août 2013

Il résulte des décisions prises par les actionnaires en date du 8 août 2013 que:

- Monsieur Evgeny Popov, employé privé, avec adresse professionnelle au PO-3, 35-141, Lubertsy, Russie a démissionné de son poste d'administrateur de la société, avec date effective au 8 août 2013.

- Monsieur Evgeny Tarasov, employé privé, avec adresse professionnelle au 2-7 Shkolnaya, Konobeevo, Russie a démissionné de son poste d'administrateur de la société, avec date effective au 8 août 2013.

Luxembourg.
Pour extrait conforme
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2013127341/18.

(130155100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Arkadia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 131.367.

Extrait des résolutions adoptées en date du 9 septembre 2013 lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société ARKADIA INVESTMENTS S.A.

- Mme Noeleen GOES-FARRELL a démissionné de ses fonctions avec effet au 31 juillet 2013.

- Monsieur Nicolas MILLE, employé privé, né à Antony (France), le 8 février 1978, résidant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été coopté administrateur de la Société avec effet au 1^{er} août 2013 et jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARKADIA INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013126951/17.

(130154766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Aries Investment S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 84.034.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second of August,
Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

Is held:

an extraordinary general meeting of shareholders of "ARIES INVESTMENT, S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, with registered office at L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 84.034, incorporated pursuant to a notarial deed on 20th September 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 275 of 19th February 2002, amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 30th November 2011, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 119 of 14th January 2012 (the "Company").

The meeting was opened at 11.00 a.m. with Mr Pierre MESTDAGH, private employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, in the chair,

who appointed as secretary Ms Cheryl GESCHWIND, private employee, residing professionally in L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

The meeting elected as scrutineer Ms Marie KAISER, private employee, residing professionally in L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the meeting is held with the following:

Agenda

1. Decision to have the Company dissolved.
2. Decision to proceed with the Company's liquidation.
3. Discharge of the Managers for the period of January 1st, 2013 until the date of the present Meeting.
4. Appointment of one Liquidator and specification of his powers.
5. Miscellaneous.

II. - That the present or represented shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the present shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxyholders of the represented shareholders will also remain attached to the present deed after having been initialled *ne varietur* by the persons appearing.

III. -That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and the shareholders declaring that they had had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. -That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

In accordance with articles 141-151 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the general meeting decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Second resolution

The general meeting resolves to give discharge to the managers of the Company for the execution of their mandate until the date of the present meeting.

Third resolution

As a consequence of the above resolution, the general meeting decides to appoint as liquidator of the Company "MERLIS S.A R.L.", a société à responsabilité limitée, with registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 111.320 (the "Liquidator").

Fourth resolution

The general meeting resolves that, in performing its duties, the Liquidator shall have the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law.

The Liquidator may perform all the acts provided for by Article 145 of the Law, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

The Liquidator may, under its responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The Liquidator may distribute the Company's assets to the members in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

There being no further business, the meeting is terminated.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux août,

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie:

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "ARIES INVESTMENT, S.à r.l.", ayant son siège social à L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plebiscite, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 84.034, constituée suivant acte notarié en date du 20 septembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 275 du 19 février 2002 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 119 du 14 janvier 2012 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

qui désigne comme secrétaire Madame Cheryl GESCHWIND, employée privée, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 17, rue de Bains.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marie KAISER, employée privée, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 17, rue de Bains.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour Ordre du jour:

1. Décision de dissoudre la Société.
2. Décision de mettre la Société en liquidation.
3. Décharge des gérants pour la période du 1^{er} janvier 2013 jusqu'à la date de la présente assemblée.
4. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
5. Divers.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141-151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'assemblée générale décide de dissoudre la Société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge aux gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de nommer comme liquidateur de la Société «MERLIS S.A R.L.», une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 111.320 (le «Liquidateur»).

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que, dans l'exercice de ses fonctions, le Liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la Loi.

Le Liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le Liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. MESTDAGH, C. GESCHWIND, M. KAISER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 août 2013. LAC/2013 /39031. Reçu douze euros € 12,-.

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Référence de publication: 2013126950/142.

(130154837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Adapam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 51.929.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue de façon exceptionnelle au siège social, le 5 septembre 2013

5^{ème} Résolution:

Le mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Philippe RICHELLE, le mandat d'Administrateur de Monsieur Marc LIBOUTON et Madame Cornelia METTLEN, ainsi que celui de Commissaire de la société H.R.T. Révision SA. étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe RICHELLE (Président du Conseil), de Monsieur Marc LIBOUTON et de Madame Cornelia METTLEN et le mandat du Commissaire aux Comptes, la société H.R.T. Révision S.A., pour une nouvelle période prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADAPAM S.A.

Signature

Référence de publication: 2013126937/20.

(130154936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Bourgogne Investissement S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 168.980.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of July.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Bourgogne Investissement S.C.A.", a partnership limited by shares (société en commandite par actions) established and existing under Luxembourg law, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B under number 168980 (hereinafter, the Company), incorporated pursuant to a deed of Me Francis KESSELER, dated May 22, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated on June 27, 2012, under number 1614, and whose by-laws have been last amended by a deed of Me Francis KESSELER, dated July 19, 2012 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated August 31, 2012, under number 2174.

The meeting is chaired by Mr. Etienne Bizouard de Montille, with professional address at 7 rue Marivaux, 75002 Paris, France.

The chairman appointed as secretary Mr. Dominique Léonard, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736, Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg and as scrutineer Mr. Laurent Dubois, with professional address at 36, avenue Hoche, 75008, Paris, France.

The chairman declared and requested the notary to act:

I. That the shareholders are represented by virtue of three (3) proxies given under private seal within the month of June 2013, and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, ninety-nine thousand nine hundred (99,900) class A shares, three hundred seven thousand nine hundred forty-six (307,946) class B shares and one hundred (100) management shares in circulation representing fifty-one point thirty-eight percent (51.38 %) of the share capital of the Company presently set at seven thousand ninety-three thousand eight hundred forty Euro (EUR 793,840,-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Change of the Company's registered office to 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and subsequent amendment or the first paragraph of article 4 of the bylaws to read as follows:

« **Art. 4.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, district of Luxembourg." »

2. Repayment of an aggregate amount of four million five hundred thirty-six thousand nine hundred sixty Euro (EUR 4.536.960,00) to the class B shareholders and authorisation to general partner of the Company to proceed with the allocation of such amount among the class B shareholders.

3. Increase of the Company's share capital by an amount of two hundred ten thousand Euro (EUR 210.000.-) in order to raise it from its present amount of seven hundred ninety-three thousand eight hundred forty Euro (EUR 793.840.-) to one million three thousand eight hundred forty Euro (EUR 1.003.840.-) by the creation and issuance of two hundred ten thousand (210.000) new class C shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the New Shares).

4. Waiver of their preferential subscription right by the existing shareholders and approval of the subscription of the New Shares by all the existing shareholders.

5. Subscription by MCE Investissement S.à r.l., with registered address at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 168930 and full payment of ninety-six thousand nine hundred twenty-three (96.923) New Shares, for an aggregate amount of ninety-six thousand nine hundred twenty-three Euro (EUR 96.923,00), together with a share premium in the amount of twenty-four thousand six hundred twenty Euro (EUR 24.620,00) by contribution in cash in the aggregate amount of one hundred twenty-one thousand five hundred forty-three Euro (EUR 121.543,00).

Intervention and subscription by Margaux Vignobles Investments Sarl, with registered office at 412F route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and full payment of sixty-four thousand six hundred fifteen (64.615) New Shares, for an aggregate amount of sixty-four thousand six hundred fifteen Euro (EUR 64.615,00), together with a share premium in the amount of ten thousand Euro (EUR 10.000,00) by contribution in cash in the aggregate amount of seventy-four thousand six hundred fifteen Euro (EUR 74.615,00).

Intervention and subscription by Well Unity Holdings Limited, with registered office at P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and full payment of thirty-two thousand three hundred and eight (32,308) New Shares, for an aggregate amount of thirty-two thousand three hundred and eight Euro (EUR 32,308.-), together with a share premium in the amount of five thousand Euro (EUR 5,000.-) by contribution in cash in the aggregate amount of thirty-seven thousand three hundred eight Euro (EUR 37,308,00).

Intervention and subscription by Mr. Pierre Arnaud Marc de Marigny-Lagesse whose address is at La Ravine, Royal Road, Moka, Mauricius and full payment of sixteen thousand one hundred fifty-four (16.154) New Shares, for an aggregate amount of sixteen thousand one hundred fifty-four Euro (EUR 16.154,00), together with a share premium in the amount of two thousand five hundred Euro (EUR 2.500,00) by contribution in cash in the aggregate amount of eighteen thousand six hundred fifty-four Euro (EUR 18.654,00).

6. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company, to give it henceforth the following wording:

« **Art. 5.** The share capital is set at one million three thousand eight hundred and forty Euro (EUR 1,003,840.-), represented by ninety-nine thousand nine hundred (99,900) class A shares (the Class A Shares), six hundred ninety-three thousand eight hundred forty (693,840) class B shares (the Class B Shares), two hundred ten thousand (210.000) class C shares (the Class C Shares) and one hundred (100) management shares (the Management Shares) all fully paid up, with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each." »

IV. The shareholders, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to change the Company's registered office to 17, rue des Jardiniers. L-1835 Luxembourg. Grand Duchy of Luxembourg and to subsequently amend the article 4 of the bylaws to read it as follows:

" **Art. 4.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, district of Luxembourg." »

Second resolution

The meeting resolves to repay the share premium in the aggregate amount of four million five hundred thirty-six thousand nine hundred sixty Euro (EUR 4.536.960.-) to the class B shareholders and resolves to authorise the general partner of the Company to proceed with the allocation of such amount among the class B shareholders.

Third resolution

The meeting resolves to increase the Company's share capital by an amount of two hundred ten thousand Euro (EUR 210.000.-) in order to raise it from its present amount of seven hundred ninety-three thousand eight hundred forty Euro (EUR 793.840.-) to one million three thousand eight hundred forty Euro (EUR 1.003.840.-) by the creation and issuance of two hundred ten thousand (210.000) new class C shares. with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the New Shares) for an aggregate amount of two hundred ten thousand Euro (EUR 210.000.-).

Fourth resolution

The meeting resolves to waive the preferential subscription rights of some of the existing shareholders. subsequently with the approval of the subscription of the New Shares by all the existing shareholders.

Subscription - Payment

MCE Investissement S.a r.l. prenamed. resolves to subscribe for ninety-six thousand nine hundred twenty-three (96.923) New Shares and to fully paid them up in the amount of ninety-six thousand nine hundred twenty-three Euro (EUR 96.923.-). together with a share premium in the amount of twenty-four thousand six hundred twenty Euro (EUR 24.620.-) by contribution in cash in the aggregate amount one hundred twenty-one thousand five hundred forty-three Euro (EUR 121.543.-).

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened Margaux Vignobles Investments S.a r.l., with registered office at 412F, route d'Esch. L-1471 Luxembourg. Grand-Duchy of Luxembourg. here represented by Mr. Dominique Leonard. with professional address at 1B. Heinehaff. L-1736 Senningerberg. Grand Duchy of Luxembourg. by virtue of a proxy given under private seal on June 26. 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Margaux Vignobles Investments S.à r.l., prenamed, resolves to subscribe for sixty-four thousand six hundred fifteen (64.615) New Shares, and to fully paid them up in the amount of sixty-four thousand six hundred fifteen Euro (EUR 64,615.-), together with a share premium in the amount of ten thousand Euro (EUR 10,000.-) by contribution in cash in the aggregate amount of seventy-four thousand six hundred fifteen Euro (EUR 74,615.-).

Thereupon intervened Well Unity Holdings Limited, with registered office at P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by Mr. Dominique Léonard, with professional address at 1B, Heinehaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on June 30, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Well Unity Holdings Limited, prenamed, resolves to subscribe for thirty-two thousand three hundred and eight (32,308) New Shares and to fully paid them up in the aggregate amount of thirty-two thousand three hundred and eight Euro (EUR 32,308.-), together with a share premium in the amount of five thousand Euro (EUR 5,000.-) by contribution in cash in the aggregate amount of thirty-seven thousand three hundred eight Euro (EUR 37,308.-).

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Thereupon intervened Mr. Pierre Arnaud Marc de Marigny-Lagesse, whose address is at La Ravine, Royal Road, Moka, Mauricius, here represented by Mr. Dominique Léonard, with professional address at 1B, Heinehaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on June 30, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Mr. Pierre Arnaud Marc de Marigny-Lagesse, prenamed, resolves to subscribe for sixteen thousand one hundred fifty-four (16.154) New Shares, and to fully paid them up in the aggregate amount of sixteen thousand one hundred fifty-four Euro (EUR 16,154.-), together with a share premium in the amount of two thousand five hundred Euro (EUR 2,500.-) by contribution in cash in the aggregate amount of eighteen thousand six hundred fifty-four Euro (EUR 18,654.-).

The amount of two hundred fifty-two thousand one hundred twenty Euro (EUR 252,120.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

Following the above resolutions, the meeting resolves to amend the article 5 of the Company's articles of association, to give it henceforth the following content:

Art. 5. "The share capital is set at one million three thousand eight hundred and forty Euro (EUR 1,003,840.-), represented by ninety-nine thousand nine hundred (99,900) class A Shares (the Class A Shares), six hundred ninety-three thousand eight hundred forty (693,840) class B shares (the Class B Shares), two hundred ten thousand (210,000) class C shares (the Class C Shares), and one hundred (100) management shares (hereinafter, the Management Shares) all fully paid up, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each."

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at one thousand seven hundred Euro (EUR 1,700.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the bureau and to the proxy holder of the appearing persons, who are known to the notary by their full name, civil status and residence, they signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinq du mois de juillet.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «Bourgogne Investissement S.C.A.», une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168980 (ci-après désignée la Société), constituée par acte de Maître Francis KESSELER, notaire résidant à Luxembourg, en date du 22 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 27 juin 2012, numéro 1614, et dont les statuts ont été dernièrement amendés par acte de Maître Francis KESSELER, en date du 19 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 31 août 2012, numéro 2174.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Etienne Bizouard de Montille, ayant son adresse professionnelle au 7, rue Marivaux, 75002, Paris, France.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Dominique Léonard, demeurant professionnellement au 1B, Heinehaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg et comme scrutateur Monsieur Laurent Dubois, ayant son adresse professionnelle au 36, avenue Hoche, 75008, Paris, France.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés en vertu de trois (3) procurations données sous acte sous seing privé au cours du mois de juin 2013, et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il apparaît de cette liste de présence que les quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents (99.900) actions de classe A, les trois cent sept neuf cent quarante-six (307.946) actions de classe B et les cent (100) actions de commandité représentant cinquante et un point trente-huit pour cent (51,38%) du capital social de la Société actuellement fixé à sept cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante Euro (EUR 793.840,-) toutes entièrement libérées, sont présentes ou représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Modification du siège social de la Société au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, et modification subséquente du premier paragraphe de l'article 4 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, commune de Luxembourg. ».

2. Remboursement d'une prime d'émission pour un montant total de quatre millions cinq cent trente-six mille neuf cent soixante Euros (EUR 4.536.960,-) aux actionnaires de classe B et autorisation délivrée à l'associé commandité, de la Société aux fins de procéder à l'allocation du même montant aux actionnaires de la classe B.

3. Augmentation du capital social d'un montant de deux cent dix mille Euros (EUR 210.000,-) aux fins de porter le capital du montant actuel de sept cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante Euros (EUR 793.840,-) à un million trois mille huit cent quarante Euros (EUR 1.003.840,-) par la création et l'émission de deux cent dix mille (210.000) nouvelles actions de classe C, avec une valeur nominale d'un euro chacune (EUR 1,-) (les Nouvelles Actions).

4. Renonciation au droit préférentiel de souscription par les actionnaires existants et approbation de la souscription des Nouvelles Actions par les actionnaires existants.

5. Souscription par MCE Investissement S.à r.l., précitée et libération intégrale de quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt-trois (96.923) Nouvelles Actions, pour un montant total de quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt-trois Euros (EUR 96.923,-), avec une prime d'émission d'un montant de vingt-quatre mille six cent vingt Euro (EUR 24.620,-) par apport en numéraire d'un montant total de cent vingt et un mille cinq cent quarante-trois Euros (EUR 121.543,-).

Intervention et souscription par Margaux Vignobles Investments S.à r.l., dont le siège social est situé sis 412F route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et libération intégrale de soixante-quatre mille six cent quinze (64.615) Nouvelles Actions, pour un montant total de soixante-quatre mille six cent quinze Euros (EUR 64.615,-), avec une prime d'émission d'un montant de dix mille Euros (EUR 10.000,-) par apport en nature d'un montant total de soixante-quatorze mille six cent quinze Euros (EUR 74.615,-).

Intervention et souscription par Well Unity Holdings Limited, dont le siège social est situé au P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et libération intégrale de trente-deux mille trois cent huit (32.308) Nouvelles Actions, pour un montant total de trente-deux mille trois cent huit Euros (EUR 32.308,-),

avec une prime d'émission d'un montant de cinq mille Euros (EUR 5.000,-) par apport en numéraire d'un montant total de trente-sept mille trois cent huit Euros (EUR 37.308,-).

Intervention et souscription par M. Pierre Arnaud Marc de Marigny-Lagesse, demeurant à la Ravine, Royal Road, Moka, Maurice et libération intégrale de seize mille cent cinquante-quatre (16.154) Nouvelles Actions, pour un montant total de seize mille cent cinquante-quatre Euros (EUR 16.154,-), avec une prime d'émission d'un montant de deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500,-) par apport en numéraire d'un montant total de dix-huit mille six cent cinquante-quatre Euros (EUR 18.654,-).

6. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société, afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est établi à un million trois mille huit cent quarante Euros (EUR 1.003.840,-), représenté par quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents (99.900) actions de classe A (les Actions de Classe A), six cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante (693.840) actions de classe B (les Actions de Classe B), et deux cent dix mille (210.000) actions de classe C (les Actions de Classe C) et cent (100) actions de commandité (les Actions de Commandité), toutes intégralement libérées et ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune.»

IV. Les actionnaires, après délibération, décident à l'unanimité des résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le siège social de la Société au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et de modifier l'article 4 des statuts comme suit:

« **Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, commune de Luxembourg.»

Seconde résolution

L'assemblée décide de procéder au remboursement de la prime d'émission pour un montant total de quatre millions cinq cent trente-six mille neuf cent soixante Euros (EUR 4.536.960,-) aux actionnaires de classe B et décide d'autoriser l'associé commandité de la Société de procéder à l'allocation du même montant aux actionnaires de classe B.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent dix mille Euros (EUR 210.000,-) aux fins de porter son montant actuel de sept cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante Euros (EUR 793.840,-) à un million trois mille deux cent quarante Euros (EUR 1.003.240,-) par la création et l'émission de deux cent dix mille (210.000) nouvelles actions de classe C, dont la valeur nominale est d'un euro (EUR 1,-) chacune (les Nouvelles Actions) pour un montant total de deux cent dix mille Euros (EUR 210.000,-).

Quatrième résolution

L'assemblée décide de lever le droit préférentiel de souscription de certains des actionnaires existants, avec l'approbation subséquente de la souscription des Nouvelles Actions par l'ensemble des actionnaires existants.

Souscription - Libération

MCE Investissement S.à r.l., précitée, décide de souscrire quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt-trois (96.923) Nouvelles Actions et de les libérer intégralement pour un montant de quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt-trois Euros (EUR 96.923,-), ensemble avec une prime d'émission d'un montant de vingt-quatre mille six cent vingt Euro (EUR 24.620,-) par apport en numéraire d'un montant total de cent vingt et un mille cinq cent quarante-trois Euros (EUR 121.543,-).

Intervention - Souscription - Libération

Sur ce est intervenu Margaux Vignobles Investments S.à r.l., dont le siège social est situé au 412F route d'Esch, L1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ici représenté par Monsieur Dominique Léonard, demeurant professionnellement au 1B Heienhaff, L-1736, Senningrberg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 26 juin 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Margaux Vignobles Investments S.à r.l., précitée, décide de souscrire et de libérer intégralement soixante-quatre mille six cent quinze (64.615) Nouvelles Actions, pour un montant total de soixante-quatre mille six cent quinze Euros (EUR 64.615,-), avec une prime d'émission d'un montant de dix mille Euros (EUR 10.000,-) par apport en numéraire d'un montant total de soixante-quatorze mille six cent quinze Euros (EUR 74.615,-).

Sur ce est intervenu Well Unity Holdings Limited, dont le siège social est situé au P.O. Box 957, Offshore Incorporations Centre, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représenté par Monsieur Dominique Léonard, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 30 juin 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Well Unity Holdings Limited, précitée, décide de souscrire et de libérer intégralement trente-deux mille trois cent huit (32.308) Nouvelles Actions, pour un montant total de trente-deux mille trois cent huit Euros (EUR 32.308,-), avec

une prime d'émission d'un montant de cinq mille Euros (EUR 5.000,-) par apport en numéraire d'un montant total de trente-sept mille trois cent huit Euros (EUR 37.308,-).

Sur ce est intervenu Monsieur Pierre Arnaud Marc de Marigny-Lagesse, ici représenté par Monsieur Dominique Léonard, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 30 juin 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Monsieur Pierre Arnaud Marc de Marigny-Lagesse, précité, décide de souscrire et de libérer intégralement seize mille cent cinquante-quatre (16.154) Nouvelles Actions, pour un montant total de seize mille cent cinquante-quatre Euros (EUR 16.154,-), avec une prime d'émission d'un montant de deux mille cinq cents Euros (EUR 2.500,-) par apport en numéraire d'un montant total de dix-huit mille six cent cinquante-quatre Euros (EUR 18.654,-).

Le montant de deux cent cinquante-deux mille cent vingt Euro (EUR 252.120,-) a été intégralement libéré et est maintenant disponible pour la Société, preuve de quoi a été donnée au notaire.

Cinquième résolution

Suite à quoi l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui est désormais rédigé comme suit:

Art. 5. "Le capital social est fixé à un million trois mille huit cent quarante Euros (EUR 1.003.840,00), représenté par quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents (99.900) actions de classe A (les Actions de Classe A), six cent quatre-vingt-treize mille huit cent quarante (693.840) actions de classe B (les Actions de Classe B), deux cent dix mille (210.000) actions de classes C (les Actions de Classe C), ainsi que cent (100) actions de l'associé commandité (ci-après, les Actions de Commandité), toute entièrement libérées et dont la valeur nominale est d'un euro (EUR 1,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de mille sept cents euros (EUR 1.700,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des personnes comparantes, connus du notaire par leur nom et prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: E. Bizouard de Montille, D. Léonard, L. Dubois, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2013. LAC/2013/31735. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2013.

Référence de publication: 2013126970/290.

(130155127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2013.

Fall Co 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 176.615.

In the year two thousand and thirteen, on the first of August.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

Saba Capital Master Fund Ltd, an investment fund incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers House, Corporate Services Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Cayman Islands under number WK-225382,

here represented by Olivier Harles, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 1 August 2013.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Fall Co 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register

under number B 176.615 incorporated pursuant to a deed of the notary Me Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, on 5 April 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 12 June 2013 number 1387 (hereinafter the "Company").

The Company is the sole shareholder of Fall Co 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 176.614 ("Fall Co 2 S.à r.l.").

The appearing party, representing the entire share capital and having waived any notice requirement, resolves upon the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of one hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 187,500) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to two hundred thousand euro (EUR 200,000) through the issue of one hundred eighty-seven thousand five hundred (187,500) new shares, each having a nominal value of one euro (EUR 1).

The one hundred eighty-seven thousand five hundred (187,500) new shares issued have been subscribed by the Sole Shareholder for a subscription price of one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,987,500) (the "Subscription Price").

The Subscription Price has been fully paid up by a contribution in kind to the Company, having a value of one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,987,500), and consisting in a claim the Sole Shareholder holds, and having a nominal value of one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,987,500).

Proof of the existence and the value of the above-mentioned contribution have been produced.

The Subscription Price of one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,987,500) is allocated as follows:

- a. an amount of one hundred eighty seven thousand five hundred euro (EUR 187,500) to the share capital of the Company,
- b. an amount of twenty thousand euro (EUR 20,000) to the legal reserve of the Company,
- c. an amount of one million seven hundred eighty thousand euro (EUR 1,780,000) to the share premium account of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder decides to amend article 5.1 of the articles of association of the Company which shall be enforced and now reads as follows:

" **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at two hundred thousand euro (EUR 200,000), represented by two hundred thousand (200,000) shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each."

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at two thousand two hundred euro (EUR 2,200.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède.

L'an deux mille treize, le premier août.

Par-devant nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Saba Capital Master Fund Ltd, un fonds d'investissement existant selon les lois des îles Caïmans, ayant son siège social à Walkers House, Corporate Services Limited, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, îles Caïmans, immatriculé auprès du Registre des îles Caïmans sous le numéro WK-225382,

ici représenté par Olivier Harles, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 1. août 2013.

La procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de Fall Co 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176.615, constituée selon acte reçu par Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 5 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12 juin 2013, n° 1387 (ci-après la «Société»).

La Société est l'associé unique de Fall Co 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176.614.

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social déclare avoir renoncé à toute formalité de convocation et délibère sur les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 187.500) afin de l'augmenter de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) jusqu'à deux cent mille euros (EUR 200.000) par l'émission de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Les cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) nouvelles parts sociales ont été souscrites par l'Associé Unique pour le prix valeur d'un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 1.987.500) (le «Prix de souscription»).

Le Prix de souscription a été intégralement libérée par un apport en nature à la Société, ayant une valeur d'un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 1.987.500), et consistant en une créance détenue par l'Associé Unique et ayant une valeur de un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 1.987.500).

La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été produite.

Le Prix de souscription d'un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 1.987.500) est alloué de manière suivante;

- a. un montant de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 187.500) au capital social de la Société,
- b. un montant de vingt mille euros (EUR 20.000) à la réserve légale de la Société,
- c. un montant de un million sept cent quatre-vingt mille euros (EUR 1.780.000) au compte prime d'émission de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

” **Art. 5.1.** Le capital souscrit est fixé à deux cent mille (EUR 200.000) représenté par deux cent mille (200.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.”

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Harles, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 août 2013. Relation: EAC/2013/10646.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2013123014/122.

(130149867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2013.